

Analyse des homonymes français dans la poésie de Maurice Carême

Ade Fitria Waljannah*

Universitas Negeri Medan, Indonésie

Rabiah Adawi

Universitas Negeri Medan, Indonésie

*Correspondance : mllesalsa10@gmail.com

Résumé : Les homonymes sont des mots ayant un même signifiant mais des signifiés différents. Cette recherche vise à analyser les types d'homonymes dans la poésie de Maurice Carême, ainsi que le type d'homonyme le plus fréquent. L'accent de la recherche porte sur les types d'homonymes employés dans dix-neuf poèmes. Cette recherche utilise une méthode qualitative descriptive, avec des données principales issues des poésies du livre de Maurice Carême. Selon la classification de Guechi et Saadani (2021), les homonymes sont divisés en trois types : homophones hétérographes, homophones homographes et homographes hétérophones. Les résultats de l'analyse de 19 poésies ont révélé 58 données homonymes, avec les détails suivants : 25 homophones hétérographes (43,103 %), 18 homophones homographes (31,034 %) et 15 homographes hétérophones (25,862 %). Ces résultats montrent que les homophones hétérographes sont le type le plus souvent utilisé par Maurice Carême. L'utilisation des homonymes dans les poésies de Carême démontre la richesse de la langue et crée des jeux de sens qui renforcent l'effet esthétique de ces poésies. Cette recherche met également en lumière les défis rencontrés par les apprenants de la langue française dans la compréhension du sens des homonymes selon le contexte. À travers une méthodologie qualitative descriptive, cette recherche met en lumière la manière dont Maurice Carême joue habilement avec les ambiguïtés phonétiques et orthographiques du français pour produire des effets poétiques particuliers, enrichissant à la fois la musicalité du texte et la multiplicité d'interprétations possibles. Les résultats montrent que les homophones hétérographes sont les plus fréquemment utilisés dans les poésies analysées, représentant 43,103% des occurrences, ce qui illustre clairement l'intention de l'auteur de s'appuyer sur les sonorités proches pour créer des contrastes de sens subtils. Cette recherche démontre également que l'usage des homonymes dans la poésie, bien qu'esthétiquement puissant, peut constituer un obstacle majeur à la compréhension des apprenants de français langue étrangère. En effet, l'ambiguïté inhérente aux homonymes nécessite une sensibilité accrue au contexte grammatical et lexical.

Mots-clés : homographes ; homonymes ; homophones ; Maurice Carême ; poésie française

Abstract: Homonyms are defined as words with the same signifier, but different meanings. This research aims to analyze the types of homonymies in Maurice Carême's poetry and determine which type is most frequent. The research focuses on the types of homonyms used in nineteen poems. This research uses a qualitative descriptive method, with primary data drawn from the poems in Maurice Carême's book. According to the classification of Guechi and Saadani (2021), homonyms are divided into three types: heterographic homophones, homographic homophones, and heterophonic homographs. The analysis of 19 poems revealed 58 homonymous data, with the following details: 25 heterographic homophones (43.103%), 18 homographic homophones (31.034%), and 15 heterophonic homographs (25.862%). These results show that heterograph homophones are the most common type used by Maurice Carême. The use of homonyms in Carême's poems demonstrates the richness of the language and creates plays on meaning that reinforce the poems' aesthetic effect. This research also highlights the challenges French language learners face in understanding the meanings of homonyms in context.

Keywords: homographs; homonyms; homophones; Maurice Carême; French poetry

Accepté en mars 2026 ; Approuvé en avril 2026 ; Publié en mai 2026

©2026 Auteur(s)

Publié par la Section de la Pédagogie du Français, Universitas Negeri Semarang

L'INTRODUCTION

Le français est l'une des langues internationales, doté d'une longue histoire et d'une grande richesse culturelle. Langue officielle dans plus de 25 pays, le français joue un rôle important dans la diplomatie, la littérature et la science. La beauté de sa structure grammaticale et la richesse de son vocabulaire en font une langue à la fois unique et intéressante à apprendre.

Selon Crystal (2008), les homonymes sont des mots qui ont la même prononciation et la même orthographe, mais des significations différentes et qui n'ont pas de lien étymologique. Ce phénomène est souvent source d'ambiguïté dans la communication, surtout si le contexte d'utilisation n'est pas clair.

Dans l'apprentissage du français, les étudiants rencontrent souvent des difficultés à comprendre les homonymes, en particulier en production écrite et en compréhension orale. Les homonymes, c'est-à-dire les mots ayant la même prononciation mais des sens différents, peuvent être une source de confusion et d'erreurs dans la production écrite et la compréhension orale.

Dans la poésie Ponctuation de Maurice Carême, l'emploi du mot « point » illustre un exemple d'homophone, c'est-à-dire un mot qui se prononce de la même manière qu'un autre mais dont le sens diffère :

C'est possible, dit le point.

Dit le point-virgule,

Dans ce contexte, le mot « point » peut avoir plusieurs significations :

1. « Point » (nom) : désigne un signe de ponctuation (.).
2. « Point » (adverbe de négation) : utilisé dans un registre plus soutenu comme synonyme de ne... pas (ex. Je ne veux point).

En revanche, le mot « point-virgule » (;) est un terme composé désignant un autre signe de ponctuation, ce qui le distingue sémantiquement du mot « point » seul. Étant donné que « point » peut être interprété différemment selon le contexte, il relève bien de la catégorie des homophones.

Il n'est plus rond . Plus qu'un quartier

Par ailleurs, les homographes hétérophones sont présents dans la poésie de Maurice Carême. Un exemple peut être observé dans la poésie La lune, où le mot « plus » présente une variation phonétique en fonction de son usage :

« Il n'est plus rond »

- Dans ce cas, plus est un adverbe de négation (ne... plus) et se prononce /ply/, sans la consonne finale.
- Ici, « plus » signifie davantage et se prononce /plys/, avec la consonne finale audible.

Cet exemple illustre un homographe hétérophone, car il présente une orthographe identique, mais une prononciation distincte selon son rôle grammatical et son sens.

Enfin, pour les homophones homographes, qui se caractérisent par une orthographe et une prononciation identique tout en ayant des significations différentes, on peut considérer l'exemple suivant issu de la poésie Deux petits éléphants :

- On leur donnait alors du lait :
- Même en buvant des seaux de lait,
- Dans ce vers, le lait est un nom désignant le liquide produit par les mammifères.
- « Ils lait » (forme verbale issue de « laiter », bien que rarement employée)
- Ici, « lait » est la conjugaison du verbe « laiter » à la troisième personne du singulier, signifiant « produire du lait ».

Dans ce cas, le mot « lait » appartient à la catégorie des homophones homographes, car il conserve la même orthographe et la même prononciation, mais change de sens selon son contexte d'utilisation.

Après ça, il y a eu une expérience en classe dans le cadre du PLP 2 à la SMA Methodist 8 Medan. Il a été observé que certains élèves éprouvaient des difficultés à comprendre les propos d'un locuteur natif en raison de l'existence d'homonymes dans son discours. En s'intéressant aux homonymes dans la poésie de Maurice Carême, cette étude vise à analyser leur formation, leur rôle et leur impact sur la lecture et l'interprétation des textes.

Le titre « Analyse des homonymes français dans la poésie de Maurice Carême » a été choisi pour explorer la manière dont Carême utilise les homonymes pour enrichir sa poésie.

LA MÉTHODOLOGIE

Selon Sugiyono (2016:15), la méthode de recherche qualitative descriptive vise à examiner les conditions naturelles de l'objet étudié. Dans cette méthode, on joue un rôle d'instrument clé. La collecte de données est réalisée par le biais de la triangulation, qui peut inclure l'analyse de différentes sources textuelles. L'analyse des données suit une approche inductive, et les résultats de la recherche qualitative mettent davantage l'accent sur le sens que sur la généralisation.

Dans le cadre de cette recherche, cette approche méthodologique permet d'examiner en profondeur les homonymes présents dans la poésie de Maurice Carême, en tenant compte de leur contexte d'usage et de leurs variations de sens.

Cette recherche sera menée à la Bibliothèque de l'Universitas Negeri Medan pendant 2 mois, de juin à juillet 2025. L'objet de cette recherche est l'analyse des homonymes dans la poésie de Maurice Carême. L'étude se concentre sur dix-neuf poésies sélectionnées dans le livre Maurice Carême, qui constituent le corpus principal de cette recherche. L'analyse de ce corpus permettra d'identifier et de classer les homonymes en fonction de leur structure et de leur fréquence d'apparition, tout en mettant en évidence leur rôle dans la construction du sens et l'esthétique poétique de Maurice Carême.

Cette recherche repose sur deux types de sources : les principales sont dix-neuf poésies de Maurice Carême, sélectionnées à partir du livre intitulé Maurice Carême. Cette recherche s'appuie également sur divers ouvrages de linguistique, en particulier ceux traitant de l'homonymie en français. Parmi les références utilisées figurent les travaux de spécialistes en lexicologie et en analyse poétique, ainsi que des articles académiques et des dictionnaires expliquant les phénomènes d'homophonie et d'homographie.

La recherche qualitative est un processus visant à comprendre les phénomènes humains ou sociaux en construisant une image complète et complexe, généralement exprimée sous forme de mots. Elle repose sur la collecte d'informations détaillées issues de sources variées et s'effectue dans un cadre naturel (Walidin, Saifullah & Tabrani, 2015 : 77). Dans le cadre de cette étude, qui porte sur l'analyse des homonymes dans la poésie de Maurice Carême, les techniques de collecte de données suivantes sont appliquées :

1. Sélection des poésies

Un corpus représentatif de la poésie de Maurice Carême a été sélectionné. Ces poésies ont été choisies en raison de leur richesse linguistique et de la fréquence d'apparition des homonymes.

2. Identification des homonymes

Chaque poésie sera examinée afin d'identifier les homonymes présents. L'analyse portera sur trois catégories d'homonymes.

Dans cette recherche, on adoptera une analyse qualitative des données. Selon Jamieson (2016:2), les données qualitatives sont généralement considérées comme des textes, à savoir des documents écrits ou des transcriptions de discours prononcés. L'analyse des données sera réalisée en catégorisant et en examinant les homonymes présents dans la poésie de Maurice Carême en tant que texte littéraire. Le processus analytique suivra plusieurs étapes :

1. Identification des homonymes

Chaque poésie sélectionnée sera analysée afin d'extraire les homonymes selon les trois catégories définies : (1) les homophones : mots ayant la même prononciation mais des significations différentes. (2) Les homographes hétérophones : mots ayant la même orthographe mais une prononciation et un sens différents. (3) Les homophones homographes : mots ayant la même forme écrite et orale mais des significations distinctes.

2. Analyse contextuelle

Une fois les homonymes identifiés, leur contexte d'utilisation sera étudié en tenant compte de leur rôle syntaxique (nom, verbe, adjectif, etc.).

Cette approche permettra ainsi de répondre aux objectifs de la recherche, notamment en mettant en lumière la fonction des homonymes dans la dynamique linguistique et l'innovation stylistique des œuvres de Maurice Carême.

LES RÉSULTATS ET LES DISCUSSIONS

Résultat de la recherche

Dans ce chapitre, on présente les résultats de la recherche sur l'utilisation des homonymes des types d'homonymes du français, après avoir analysé 19 poésies de Maurice Carême.

Glossaire :

A : L'oiseleur

B : Jambes De Bois

C : Mon Frère Charles D'orléans
 D : L'homme Et Le Chien
 E : L'artiste
 F : Le Petit Chaperon Rouge
 G : Le Cerisier
 H : La Porte Fermée
 I : Si J'étais Mouette
 J : Le Givre
 K : Le Brouillard
 L : Les Oiseaux Perdus
 M : La Belle Au Bois Dormant
 N : Il Était Un Roi
 O : La Bouteille D'encre
 P : Le Petit Soldat
 Q : Le Chasseur
 R : La Rose Et Le Marin
 S : Cendrillon

No	Type de Homonymes	Les Poésies de Maurice Carême																			Fréquence	Pourcentage (%)
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S		
1	Les homophones hétérographes	2	4	3			3	1	2		2		1	2		1	2	1		1	25	43,103
2	Les homophones homographes		1			1		1	1	2			1	2	2	1		2	4		18	31,034
3	Les homographes hétérophones		1	1	1		2		2	1		1		1			1		3	1	15	25,862
Total																					58	100

Image 1. Récapitulatif des types d'homonymes

Les résultats concernant les types d'homonymes dans la poésie de Maurice Carême ont finalement révélé 58 occurrences. Des données sous forme de phrases poétiques contenant les types d'homonymes du français, notamment 25 homophones hétérographes, 18 homophones homographes et 15 homographes hétérophones. Les homonymes trouvés dans les poésies de Maurice Carême sont vraiment variés. Parmi les 59 données trouvées, il existe un homonyme, le plus courant, à savoir l'homonyme homophone hétérographes, car il y a beaucoup de mots qui se prononcent exactement de la même manière, mais qui s'écrivent différemment et n'ont pas du tout le même sens.

Le type d'homonymes le plus fréquent dans la poésie de Maurice Carême est celui des homophones hétérographes. Dans l'analyse menée sur 19 poésies de Maurice Carême, on a trouvé 13 poésies pour lesquelles il a été constaté que les homophones hétérographes constituent le type d'homonymes le plus fréquemment utilisé par la poésie, avec 25 occurrences de type d'homonymes identifiées et 43,103% de pourcentage.

Dans ce contexte, l'analyse montre que les homophones hétérographes sont les plus fréquemment utilisés par Maurice Carême, car ils permettent une expressivité linguistique puissante dans un cadre poétique. Leur présence renforcée témoigne d'une volonté de valoriser la richesse sonore du français.

No	Poésie	Le mot	Fréquence	Pourcentage (%)
1	L'oiseleur	- On/ en - Fut/ fût	2	0,08
2	Jambes De Bois	- C'est/ ce - On/ l'on/ n'ont - A/ à - De/ des	4	0,16
3	Mon Frère Charles D'orléans	- En/ on/ l'on - Petits/ petite - Les Fontaines/ des Fontaines	3	0,12
4	Le Petit Chaperon Rouge	- Aux/ au - Ont/ on - A/ à	3	0,12
5	Le Cerisier	Dut/ dut	1	0,04
6	La Porte Fermée	D'or/ dehor	1	0,04
7	Le Givre	- Son/ sont - A/ à - Sont/ sent/ sans	3	0,12
8	Les Oiseaux Perdus	Ont/ n'ont	1	0,04
9	La Belle Au Bois Dormant	- On/ en - Déguisé/ déguisée	2	0,08
10	La Bouteille D'encre	D'encre/ l'ancre/ cancre	1	0,04
11	Le Petit Soldat	- On/ l'on - C'est/ ce	2	0,08
12	Le Chasseur	Près/ pré	1	0,04
13	Cendrillon	Au/ aux/ eau	1	0,04
Total			25	100

Image 2. Types d'homophones hétérographes

No	Poésie	Le mot	Fréquence	Pourcentage (%)
1	Jambes De Bois	Bois/ de bois	1	5,55
2	L'artiste	Porte/ porte	1	5,55
3	Le Cerisier	Rire/ Rirent	1	5,55
4	La Porte Fermée	Le/ les	1	5,55
5	Si j'étais Mouette	- Monette/ Mouettes - Oiseau/ Oiseaux	2	11,11
6	Les Oiseaux Perdus	Compte	1	5,55
7	La Belle Au Bois Dormant	- La belle/ belle - S'est/c'est	2	11,11
8	Il Était Un Roi	- Roi/Rois - Ce/ se	2	11,11
9	La Bouteille D'encre	On/ l'on/ qu'on	1	5,55
10	Le Chasseur	- La pie/ de pie - Avait/ l'avait	2	11,11
11	La Rose Et Le Marin	- Une rose/ la rose/ Maria-Rose/ de rose/ en rose - Est/ n'est - À/ a - Cette/ cet	4	22,22
Total			18	100

Image 3. Types d'homophones homographes

No	Poésie	Le mot	Fréquence	Pourcentage (%)
1	Jambes De Bois	• Tous/ toutes	1	6,66
2	Mon Frère Charles D'orléans	• Étais/ était/ étaient	1	6,66
3	L'homme Et Le Chien	• Contentait/ content	1	6,66
4	Le Petit Chaperon Rouge	• Plus/ ne plus • La/ l'a	2	13,33
5	La Porte Fermée	• Les/ le • Ouvrir/ouvrit	2	13,33
6	Si J'étais Mouette	• Passerais/Passeraient	1	6,66
7	Le Brouillard	• Plus/ plus	1	6,66
8	La Belle Au Bois Dormant	• Rêve/le rêve/rêver	1	6,66
9	Le Petit Soldat	• La/la	1	6,66
10	La Rose Et Le Marin	• Sur/sûr • Plus/ plus • Aimant/n'aimant	3	20,0
11	Cendrillon	• Nous/nos	1	6,66
Total			15	100

Image 4. Types d'homophones hétérographes

Discussion de la recherche

La poésie de Maurice Carême est étudiée à l'aide du type d'homonymie proposé par Guechi et Saadani en 2021. On analyse les données relatives aux types d'homonymes français dans la poésie de Maurice Carême. Cela est clairement illustré, de manière visuelle et audiovisuelle, dans l'annexe de cette recherche.

Après avoir obtenu les résultats de la recherche, nous observons une découverte dans laquelle nous rencontrons trois types d'homonymes du français, notamment il y a 25 homophones hétérographes, 18 homophones homographes et 15 homographes hétérophones :

1. Les types d'homonymes
 - a. Les homophones hétérographes

Les homophones hétérographes sont des mots qui se prononcent exactement de la même manière, mais qui s'écrivent différemment et n'ont pas du tout le même sens. Dans la poésie de Maurice Carême, il existe plusieurs homophones hétérographes :

- 1) On/en

*On entendit l'oiseau prier,
Quand l'oiseleur en liberté
On entendit l'homme chanter
En tuant l'oiseau dans la neige.*

Dans ce contexte, les mots *on/en* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « On entendit l'oiseau prier » et « On entendit l'homme chanter », *on* est un pronom indéfini qui sert de sujet (équivalent de « quelqu'un » ou « nous »). Dans la poésie « Quand l'oiseleur en liberté... », *en* est une préposition figée dans une expression adverbiale « en liberté », signifiant dans un état, donc elle a une fonction grammaticale. Enfin, dans la poésie « En tuant l'oiseau dans la neige », *en* est aussi une préposition, introduisant un gérondif verbal (*en tuant*) et exprimant la simultanéité ou la cause de l'action. (L'oiseleur)

- 2) Fut/fût

*Quand les fut pris au piège
pour que l'homme fût libéré*

Dans ce contexte, les mots *fut/fût* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « Quand l'oiseleur fut pris au piège », le mot *fut* est le verbe être, passé simple de l'indicatif, 3e personne du singulier. Et pour la poésie « pour que l'homme fût libéré », le mot « *fût* » est le verbe « être », au subjonctif imparfait. La distinction est donc graphique (aucune) et phonétique (aucune). (L'oiseleur)

- 3) C'est/ce

C'est en vain que l'on veut courir.

C'est ce que disent les soldats

Dans ce contexte, les mots *c'est/ce* sont des homophones hétérographes. Alors dans la poésie « *C'est en vain que l'on veut courir* », « *C'est* » est une forme contractée du pronom démonstratif *ce* et du verbe être à la 3^e personne du singulier (*c'est*), prononcée /sɛ/. Il introduit une proposition déclarative ou met en relief une information et il s'agit d'une forme grammaticale. « *Ce* », dans la poésie « *C'est ce que disent les soldats* », est un pronom démonstratif utilisé ici comme complément d'objet direct du verbe « *disent* ». (Jambes de bois)

4) On/l'on/n'ont

*Quand on a des jambes de bois,
C'est en vain que l'on veut courir.
Encore si l'on arrivait
On ferait pousser un grand bois
N'ont jamais pu prendre racine.*

Dans ce contexte, *On/l'on/n'ont* sont des homophones hétérographes. Pour la poésie « *quand on a des jambes de bois* » et « *on ferait pousser un grand bois* », *c'est* est un pronom indéfini. Et pour la poésie « *que l'on veut courir* » et « *encore si l'on arrivait* », *l'on* est une variante euphémique de *on*, après une conjonction. Et dans la poésie « *n'ont jamais pu prendre racine* », *n'ont* est le verbe avoir, 3^e pers. du pluriel, forme négative. *On* et *l'on* sont des variantes stylistiques d'un même pronom (variation lexicale). (Jambes de bois)

5) A/à

*Quand on a des jambes de bois,
À en faire des cerisiers,*

Dans ce contexte, les mots *a/à* sont des homophones hétérographes. Dans une phrase comme « *Quand on a des jambes de bois* », *a* est le verbe avoir conjugué à la troisième personne du singulier, indiquant une possession ou un état. Tandis que dans « *À en faire des cerisiers* », le mot *à* est une préposition servant à introduire un complément ou un infinitif. Il exprime souvent la direction, le but ou le temps. (Jambes de bois)

6) Des/de

*Quand on a des jambes de bois,
Les jambes de toutes les guerres,
À en faire des cerisiers,*

Dans ce contexte, les mots *des/de* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « *Quand on a des jambes de bois* » et « *À en faire des cerisiers* ». Le mot *des* est un article indéfini pluriel, équivalent à quelques ou plusieurs. Il introduit le groupe nominal des jambes et se prononce /de/ en langage courant. Le mot *de*, dans « *jambes de bois* » est une préposition exprimant une relation de matière ou de composition (jambes faites de bois). Et pour la phrase « *de toutes les guerres* », le mot *de* est une préposition exprimant l'appartenance ou l'origine (les jambes appartenant à toutes les guerres). (Jambes de bois)

7) En/ on/ l'on

*Mais je n'ai pas laissé en friche
On dit qu'en ton château de Blois,
Que l'on y voyait au travers*

Dans ce contexte, les mots *en/on/l'on* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « *mais je n'ai pas laissé en friche* », le mot *en* pour pronom ou préposition. On voit que, dans la poésie « *on dit qu'en ton château de Blois* », le mot *on* est un pronom indéfini. Et dans la poésie « *que l'on y voyait au travers* », le mot *on* est une variante euphémique de *on*, utilisée pour des raisons phonétiques (non présente explicitement ici, mais liée à la série). (Mon frère Charles d'orléans)

8) Petits/petite

*Petits métiers, petits paniers,
Dans la plus petite maison*

Dans ce contexte, *petits/petite* sont homophones hétérographes. Dans la poésie « petits métiers, petits paniers », le mot *petits* est un adjectif qualificatif au masculin pluriel. Et dans la poésie, « dans la plus petite maison », *petite* est un adjectif qualificatif au féminin singulier. (Mon frère Charles d'orléans)

- 9) Les Fontaines/des Fontaines
Les fontaines montaient si claires
De l'étroite rue des Fontaines.

Dans ce contexte, *les Fontaines/des Fontaines* sont homophones hétérographes. Dans la poésie, « Les fontaines montaient si claires », pour le mot *les fontaines* est un article défini pluriel. Après cela, dans la poésie « de l'étroite rue des Fontaines », le mot *les fontaines* est un article indéfini contracté de + les, pluriel. (Mon frère Charles d'orléans).

- 10) Aux/ au
Loup aux aguets sous le feuillage,
N'attendez plus au coin du bois.
Mère-grand n'est plus au village..

Dans ce contexte, les mots *aux/ au* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « loup aux aguets sous le feuillage », le mot *aux* est une contraction de à + les (article défini pluriel). Après cela dans la poésie « n'attendez plus au coin du bois » et « mère-grand n'est plus au village » le mot *au* est une contraction de à + le (article défini singulier). (Le petit chaperon rouge)

- 11) Ont/on
Ont dit les noisetiers tout bas.
On l'a conduite à l'hôpital

Dans ce contexte, les mots *ont/on* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « Ont dit les noisetiers tout bas », le mot *ont* est le verbe avoir conjugué à la 3^e personne du pluriel (fonction verbale). Et par la poésie « On l'a conduite à l'hôpital », le mot *on* est un pronom indéfini (fonction pronominale). *Ont/on* se prononce et sa fonction grammaticale. (Le petit chaperon rouge)

- 12) A/à
On l'a conduite à l'hôpital

Dans ce contexte, les mots *a/à* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « On l'a conduite à l'hôpital », *a* est la contraction de le/la + a, où *a* est le verbe avoir conjugué au présent (3^e pers. sing.) et *à* est une préposition, utilisée ici pour indiquer le lieu d'arrivée (à l'hôpital). (Le petit chaperon rouge)

- 13) Dut/du
Du paradis
Et comme, autour du cerisier,
Dieu lui-même dut se cacher

Dans ce contexte, les mots *dut/du* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « Dieu lui-même dut se cacher », *dut* est un verbe conjugué au passé simple (3^e personne du singulier) du verbe devoir, et il exprime une obligation passée. Dans la poésie « du paradis » et « Et comme, autour du cerisier », *du* est un article contracté (de + le), utilisé pour introduire un complément du nom. (Le cerisier)

- 14) D'or/dehors
Avec son sceptre et sa clé d'or.
Il lui fallut rester dehors.

Dans ce contexte, les mots *d'or/dehors* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « Avec son sceptre et sa clé d'or », le mot *d'or* est préposition de + nom masculin « or ». Dans la poésie « Il lui fallut rester dehors », le mot *dehors* est adverbe de lieu (composé en un seul mot). (La porte fermée)

- 15) Son/sont
Mon Dieu ! comme ils sont beaux
Son front d'entre les feuilles
Ses grands yeux sont si doux

Dans ce contexte, les mots *son/sont* sont des homophones hétérographes. On les retrouve dans les phrases suivantes : « mon Dieu ! comme ils sont beaux », le mot *sont* est le verbe être à la 3^e personne du

pluriel, et pour « Son front d'entre les feuilles » le mot son est l'adjectif possessif, 3e personne du singulier. Dans les deux cas la prononciation est identique : mais l'orthographe est différente : son vs sont. (Le givre)

16) A/à

À travers leurs corps pâles.

Il y a un chevreuil

Dans ce contexte, les mots a/à sont des homophones hétérographes, car dans la poésie « Il y a un chevreuil », a est la forme conjuguée du verbe avoir, 3e personne du singulier au présent de l'indicatif. Et dans la poésie « À travers leurs corps pâles » à est une préposition, utilisée pour indiquer un lieu, un but, un temps, etc. Bien qu'ils aient la même prononciation ([a]), ils ont des orthographe différentes (accent) et des fonctions grammaticales différentes. Cela en fait des homophones hétérographes avec variation grammaticale. (Le givre)

17) Sont/sens/sans

Ses grands yeux sont si doux

Que je sens mon coeur battre

Je resterai sans feu

Dans ce contexte, les mots sont/sens/sans sont des homophones hétérographes, Dans la poésie « Ses grands yeux sont si doux », sont est le verbe être à la 3e personne du pluriel (forme verbale), prononcé /sɔ̃/. Dans « Que je sens mon coeur battre », sens est le verbe sentir à la 1re personne du singulier (je sens), prononcé /sɑ̃/. Dans « Je resterai sans feu », sans est une préposition qui exprime l'absence, également prononcée /sɑ̃/. (Le givre)

18) Ont/n'ont

Ils ont volé si haut, la nuit,

Qu'à l'aube, ils n'ont plus trouvé trace

Dans ce contexte, les mots ont/n'ont sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « Ils ont volé si haut » le mot ont est utilisé pour former le passé composé affirmatif, et pour la poésie « Ils n'ont plus trouvé trace » le mot n'ont est utilisé pour former le passé composé à la forme négative. La particule « ne », bien qu'elle introduise la négation, ne change ni la prononciation de « ont », ni sa fonction grammaticale de base. (La belle au bois dormant)

21) D'encre/l'ancre

D'une bouteille d'encre,

Le navire avec l'ancre,

D'une bouteille d'encre,

Si l'on n'est pas un cancre

Dans ce contexte, les mots d'encre/l'ancre sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « D'une bouteille d'encre », le mot d'encre est un nom féminin (encre), signifiant l'encre. Et pour « Le navire avec l'ancre », le mot l'ancre est un nom féminin, signifiant ancre (d'un navire). (La bouteille d'encre)

22) On/l'on

On ne pass' pas.

Que l'on me mène

Dans ce contexte, les mots on/l'on sont des homophones hétérographes. Le mot « On », dans « On ne pass' pas », est un pronom indéfini qui signifie « quelqu'un » ou « nous ». « L'on », dans « Que l'on me mène », est une variante euphémique de « on », utilisée après une voyelle (que) pour éviter la cacophonie. (Le petit soldat)

23) C'est/ce

Donc, ce vaillant

– C'est chocolat,

– Oh ! en ce cas.

Dans ce contexte, les mots c'est/ce sont des homophones hétérographes. On retrouve dans le texte les phrases « C'est chocolat » → ici, c'est est une forme contractée de « ce est », équivalente à « cela est », prononcée [sɛ], utilisée pour faire une déclaration. « Ce vaillant, en ce cas » → ce est un déterminant

démonstratif, prononcé [sə], utilisé pour désigner un nom spécifique (comme ce vaillant, ce cas). (Le petit soldat)

24) Près/pré

*Quand il fut près du puits,
Quand il fut près du pré,
La pie au cœur du pré,
Le renard près du puits,*

Dans ce contexte, les mots *près/pré* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie, « Quand il fut près du puits » et « Quand il fut près du pré ». Dans ces deux cas, *près* est un adverbe de lieu qui indique la proximité spatiale (il est proche de quelque chose). Pour le mot *pré*, dans ce texte, le mot *pré* apparaît dans « quand il fut près du pré » et « la pie au cœur du pré » ; le mot *pré* est un nom commun qui désigne une étendue d'herbe ou un champ. Il se prononce (pʁe) et ne varie ni par l'orthographe ni par la prononciation selon le contexte. Il ne présente donc aucune ambiguïté phonétique ni graphique. (Le chasseur)

25) Au/aux/eau

*Les souris aux citrouilles.
Comme elle, au bal du roi,
Et perdre au clair de lune
Qui, dans l'eau des fontaines,*

Dans ce contexte, les mots *au/aux/eau* sont des homophones hétérographes. Dans la poésie « Les souris aux citrouilles », le mot *aux* est une préposition contractée, formée de à + les, utilisée devant un nom pluriel. Il marque une destination ou une relation. Dans « Comme elle, au bal du roi », le mot *au* est également une préposition contractée, mais au singulier (à + le). Dans « dans l'eau des fontaines », le mot *eau* est un nom féminin singulier, signifiant le liquide vital. (Cendrillon)

b. Les homophones homographes

Les homophones homographes, c'est-à-dire des mots qui s'écrivent de la même manière et se prononcent de la même façon, mais qui ont plusieurs significations selon le contexte. Dans la poésie de Maurice Carême, il existe plusieurs homophones homographes :

1) De bois/bois

*Quand on a des jambes de bois,
On ferait pousser un grand bois
Nulle part les jambes de bois*

Dans ce contexte, les mots *de bois/bois* sont des homophones homographes. Dans la poésie « jambes de bois », *bois* est un nom signifiant « matière issue de l'arbre », tandis que dans « un grand bois », il désigne une « petite forêt ». Mais *de* est une préposition, et *bois* est un nom masculin singulier, qui signifie le matériau pour de bois. La distinction est donc sémantique (matière vs forêt), bien que la forme graphique et phonétique reste identique. (Jambes de bois)

2) Porte/portes

*Alors, il peignit une porte
Elle s'ouvrit sur d'autres portes,*

Dans ce contexte, les mots *porte/portes* sont des homographes homophones. Dans une phrase comme « Alors, il peignit une porte », *porte* est un nom commun au singulier, désignant un objet (ou ici une image peinte). Tandis que dans « Elle s'ouvrit sur d'autres portes », *portes* est simplement la forme plurielle du même nom. (L'artiste)

3) Rire/Rirent

*Un cerisier se mit à rire
Rirent de l'entendre rire.
Ce rire gagna les maisons
Ne le voient pas rire pour rien.*

Dans ce contexte, le mot *rire* est un homophone homographe. On le retrouve plusieurs fois dans le texte « un cerisier se mit à rire », « rirent de l'entendre rire », « ne le voient pas rire pour rien ». Dans tous

ces cas, *rire* est soit un verbe à l'infinitif, soit un verbe conjugué (passé simple ou participe), mais sa prononciation reste [ʁiʁ] et son orthographe ne change pas. (Le cerisier)

4) Clé/clés

Ses talismans et sa clé rouge.

Avec les mille clés du monde.

Dans ce contexte, le mot *clé* (au singulier et au pluriel) est un homophone homographe. Dans les phrases « *sa clé rouge* », et « *les mille clés du monde* ». Dans ces deux cas, il s'agit du même mot lexical, désignant un objet permettant d'ouvrir une serrure. La prononciation ne change pas : [kle] au singulier comme au pluriel (le -s final n'est pas prononcé). L'orthographe change légèrement avec l'ajout du -s au pluriel, alors *sa clé rouge* est (singulier) et *les mille clés du monde* (pluriel) mais cela n'affecte ni le sens ni la prononciation. (La porte fermée)

5) Mouette/mouettes

Et si, pourtant, j'étais mouette,

D'autres mouettes passeraient

Dans ce contexte, les mots *mouette/mouettes* sont des homophones homographes. Dans les phrases « *j'étais mouette* », le mot *mouette* est au singulier et « *d'autres mouettes passeraient* », le mot *mouettes* est au pluriel ; le mot désigne le même oiseau, mais change simplement de nombre. (Si j'étais mouette)

6) Oiseau/oiseaux

L'amour devenu oiseau fou.

Pour des oiseaux venus d'ailleurs.

Dans ce contexte, les mots *oiseau/oiseaux* sont des homophones homographes, car ils ont une orthographe très proche (ils partagent la même racine « oiseau », la seule différence est la marque du pluriel « x ») et une prononciation identique /wazo/. Dans les phrases « *l'amour devenu oiseau fou* » et « *Pour des oiseaux venus d'ailleurs* », *oiseau* est un nom commun au singulier et *oiseaux* est son pluriel. La différence réside donc uniquement dans la fonction. (Si j'étais mouette)

7) compte

Le matin compte ses oiseaux

Et ne retrouve pas son compte.

Dans ce contexte, le mot *compte* est homophone homographe. Dans ces deux vers, le mot *compte* apparaît deux fois, mais dans deux sens différents : 1er « *compte* » est le verbe compter à la 3^e personne du singulier (présent) et le matin fait l'action de compter ses oiseaux (énumérer). Et 2e « *compte* » est le nom commun : le compte le résultat du comptage, et sens : il ne retrouve pas le total attendu. Alors nous pouvons dire que le premier compte est grammatical. (Les oiseaux perdus)

8) La belle/belle

La Belle, déguisée,

Belle était la bergère

Dans ce contexte, les mots *la Belle/belle* sont des homophones homographes. Dans ce texte, on retrouve les phrases « *la Belle, déguisée, va soigner des agneaux* » et « *belle était la bergère* ». Dans le premier cas, *la Belle* est utilisée comme un nom propre, c'est-à-dire une personne désignée par sa beauté, avec une majuscule (fonction nominale). Après cela, dans le deuxième cas, *belle* est un adjectif qualificatif qui qualifie le nom *bergère*. (La belle au bois dormant)

9) S'est/c'est

S'est soudain réveillée

C'est ainsi que les fées

C'est ainsi que les fées

Dans ce contexte, le mot *s'est/c'est* sont des homophones homographes. Dans ce texte, on retrouve des phrases comme « *La Belle au bois dormant/S'est soudain réveillée.* » « *C'est ainsi que les fées* ». Dans ces deux cas, « *s'est* » et « *c'est* » se prononcent (sɛ), et s'écrivent presque de la même manière. Malgré leur ressemblance phonétique et orthographique, ils ont des fonctions différentes, « *s'est* » est la contraction de « *se* » + « *est* », utilisée dans une construction verbale pronominal (passé composé),

« c'est » est la contraction de « ce » + « est », utilisée pour présenter ou annoncer quelque chose. Ils ont la même prononciation et une graphie presque identique, mais des fonctions grammaticales différentes. (La belle au bois dormant).

10) Roi/ rois

*Il était un roi si pauvre
Il était un roi si simple
Se sentaient les rois du jour
Ainsi ce roi sans couronne
Créait chaque jour des rois,*

Dans ce contexte, le mot *roi* au singulier et *rois* au pluriel sont des homophones homographes. Le mot *Un roi* est de nature grammaticale, *un* est article indéfini et *roi* est un nom commun, masculin singulier. Et *ce roi* est de nature grammaticale, *ce* est un adjectif démonstratif et *roi* est un nom commun. (Il était un roi)

11) Ce/se

*Se sentaient les rois du jour
Ainsi ce roi sans couronne*

Dans ce contexte, les mots *ce/se* sont des homophones homographes. Dans la phrase « ainsi ce roi sans couronne » le mot *ce* (sə) est un déterminant démonstratif (*ce roi*). Et le sens c'est servi à désigner ou introduire un nom masculin singulier pour présenter un nom de manière démonstrative. Après cela pour « se sentaient les rois du jour », le mot *se* (sə) est un pronom réfléchi (forme pronominale du verbe *se sentir*). (Il était un roi)

12) On/l'on/qu'on

*On peut tout retirer :
On peut tout retirer
Si l'on n'est pas un cancre
Et qu'on sait dessiner.*

Dans ce contexte, les mots *on/l'on/qu'on* sont des homophones homographes. Dans la poésie « On peut tout retirer », le mot « *on* » est un pronom indéfini qui désigne une ou plusieurs personnes de manière générale. Et pour la poésie « si l'on n'est pas un cancre au lieu de si on », le mot « *l'on* » est une forme renforcée ou euphémique de *on*, utilisée après certaines conjonctions pour éviter une cacophonie. Et pour « et qu'on sait dessiner » le mot « *qu'on* » est la contraction de la conjonction « *que* » et du pronom « *on* ». (La bouteille d'encre)

13) La pie/de pie

*La pie au coeur du pré,
Plus de pie, de faisan,*

Dans ce contexte, les mots *la pie/de pie* sont des homophones homographes. Dans la poésie « La pie l'avait quitté » et « La pie au coeur du pré » le mot *la pie* est un article défini. Et après cela, dans la poésie « plus de pie, de Faisan » est de + nom – signifie « il n'y a plus de... » et avec article partitif/négation (*de pie*). La distinction est donc syntaxique et grammaticale. (Le chasseur)

14) Avait/l'avait

*Le renard avait fui.
La pie l'avait quitté.*

Dans ce contexte, le mot *avait* est un homophone homographe. Dans les phrases « le renard avait fui » et « la pie l'avait quitté ». Dans les deux cas, *avait* est une forme conjuguée du verbe *avoir*, utilisée comme auxiliaire à l'imparfait pour former un temps composé (passé composé). Il est prononcé de manière constante (avɛ) et écrit de la même façon, quel que soit le contexte. Il n'y a pas de variation phonétique ni sémantique comme c'est le cas pour plus. Même dans la forme *l'avait*, qui est la contraction de *le/la* + *avait*, la prononciation (lavɛ) reste régulière et prévisible. La signification est toujours grammaticale. (Le chasseur)

15) Une rose/la rose/Marie-Rose/de rose/en rose

Une rose aimait un marin.

*Le marin n'aimait pas la rose ;
Il partit sur le Marie-Rose,
Une femme habillée de rose
Nul n'a revu la femme en rose*

Dans ce contexte, les mots *une rose/la rose/Marie-Rose/de rose/en rose* sont des homophones homographes. Dans la poésie « une rose aimait un marin », *rose* est un nom désignant une fleur. Et dans « sur le Marie-Rose », le mot *rose* fait partie d'un nom propre (le nom du bateau). Et dans « une femme habillée de rose », le mot *rose* est un adjectif de couleur, utilisé sous forme nominale lexicale. (La rose et le marin)

16) Est/n'est

*Il est d'étrange à cette chose :
Mais personne n'est sûr de rien.*

Dans ce contexte, les mots *est* et *n'est* sont des homophones homographes. On retrouve notamment les phrases « Il est d'étrange à cette chose » et « n'est mère-grand n'est plus au village ». Dans les deux cas, la prononciation est identique (ɛ). La présence de *ne* dans *n'est* n'affecte pas la prononciation du mot *est* lui-même. Même si *est* est aussi homographe de l'Est (point cardinal), dans ces contextes précis il ne s'agit que du verbe être (La rose et le marin)

17) A/à

*Il est d'étrange à cette chose :
Mais en débarquant à Formose,
Nul n'a revu la femme en rose
Et nul n'a revu le marin.*

Dans ce contexte, les mots *à/a* sont des homophones homographes. Dans la poésie « Mais en débarquant à Formose » le mot « à » est une préposition qui introduit un complément de lieu (Formose). Il n'exprime pas une action mais une relation spatiale. Dans un autre contexte (non présent dans cette poésie), le mot « a » est une forme conjuguée du verbe avoir, comme dans « Il a vu un navire ». Il s'agit alors d'un verbe, donc porteur d'action. (La rose et le marin)

18) Cette/cet

*Il est d'étrange à cette chose :
Que faire en cet état de chose*

Dans ce contexte, les mots *cette/cet* sont des homophones homographes. Dans le texte, on trouve « Cette ruse du destin ». Ici, « *cette* » est un déterminant démonstratif féminin singulier, car le mot qu'il accompagne (*ruse*) est féminin. Dans un autre contexte (non présent ici), on aurait pu trouver « Cet homme est étrange. » où « *cet* » est aussi un déterminant démonstratif, mais masculin singulier, utilisé devant un mot commençant par une voyelle ou un « h » muet. (La rose et le marin)

c. Les homographes hétérophones

Les homographes hétérophones sont des mots qui ont la même orthographe, mais se prononcent différemment et ont des sens différents. Dans la poésie de Maurice Carême, il existe plusieurs homographes hétérophones :

Je suis pauvre et tu étais riche,

1) Étais/était/étaient

*Mes grands-parents étaient forains
Mais ma mère était une reine*

Dans ce contexte, les mots *étais/était/étaient* sont des homographes hétérophones. Dans la poésie « je suis pauvre et tu étais riche » le mot *étais* est le verbe être, 2e pers. et singulier à l'imparfait. Mais, dans la poésie « mes grands-parents étaient forains » le mot *étaient* est le verbe être, 3e pers. pluriel à l'imparfait. Et dans la poésie « mais ma mère était une reine » le mot *était* est le verbe être, 3e pers. singulier à l'imparfait. (Mon Frère Charles D'Orléans)

2) Contentait/ content

*Il se contentait d'avoir un grand chien
Simplement content d'être très content,*

Dans ce contexte, les mots *contentait/content* sont des homographes hétérophones. Dans la poésie « Il se contentait d'avoir un grand chien », le mot *contentait* est un verbe à l'imparfait (forme conjuguée de se contenter), et se prononce /kõ.tã.tẽ/. Tandis que dans « Simplement content d'être très content », le mot *content* est un adjectif signifiant heureux, prononcé /kõ.tã/, satisfait, c'est s'écrit avec -ent forme de l'adjectif masculin singular. (Mon frère charles d'orléans)

3) Plus/ne plus

N'attendez plus au coin du bois.

Plus ne cherra la bobinette

Mère-grand n'est plus au village.

Dans ce contexte, les mots *plus* sont des homographes hétérophones parce que dans ce texte, on retrouve principalement les phrases « N'attendez plus au coin du bois », « Plus ne cherra la bobinette », et « mère-grand n'est plus au village ». Dans tous ces cas, *plus* signifie *ne... plus* (négation), et il se prononce généralement sans le [s] final. Cependant, dans d'autres contextes (non présents ici), *plus* peut signifier davantage et se prononce avec le [s], comme dans *Il y a plus*. *Plus* (affirmatif) *advantage* /plys/ est lexical (adverbe de quantité). *Plus* (négatif) *absence/fin/ply/* (s muet) c'est grammaticale (adverbe de négation) n'est plus, *ne... plus* (négation verbale) /n_ẽ ply/ forme verbale avec adverbe c'est grammaticale (Le petit chaperon rouge)

4) La/l'a

Plus ne cherra la bobinette

Elle tirait la chevillette

On l'a conduite à l'hôpital

Où la fièvre, dans un mirage,

« Où la fièvre, dans un mirage »

« On l'a conduite à l'hôpital »

Dans ce contexte, les mots *la/l'a* sont des homographes hétérophones. Dans une phrase comme « Plus ne cherra la bobinette », « Elle tirait la chevillette », « Où la fièvre, dans un mirage », « On l'a conduite à l'hôpital ». Dans les trois premiers cas, *la* est un déterminant défini féminin singulier, placé devant un nom (bobinette, chevillette, fièvre). Il introduit simplement un nom connu ou déjà mentionné. En revanche, dans la poésie « On l'a conduite à l'hôpital », *l'a* est la contraction de deux mots : le pronom complément d'objet direct *la* « remplaçant ici "mère-grand", et l'auxiliaire *a* (forme du verbe avoir au présent). (Le petit chaperon rouge)

5) Tous/toutes

Qui défendent tous les empires.

Les jambes de toutes les guerres,

Dans ce contexte, les mots *tous/toutes* sont des homographes hétérophones, car ils s'écrivent presque de la même manière (seule la terminaison varie selon le genre) mais se prononcent différemment : /tu/ ou /tus/ pour *tous* (masculin pluriel), /tut/ pour *toutes* (féminin pluriel). Dans la poésie « Qui défendent tous les empires », *tous* est un déterminant pluriel masculin. Tandis que dans « Les jambes de toutes les guerres », *toutes* est le féminin pluriel du même déterminant. (Jambes de bois)

6) Le/les

Lors, on manda le serrurier

Avec les mille clés du monde.

Lors, on manda le serrurier.

Dans ce contexte, les mots *le/les* sont des homographes hétérophones. On retrouve dans le texte « les mille clés du monde », où *les* est un article défini pluriel, prononcé /le/ (ou [lẽ] en liaison). Dans d'autres contextes comme « le serrurier », *le* est un article défini singulier, prononcé /lẽ/. (Si j'étais mouette)

1) Plus

Plus de fleurs au jardin,

Plus d'arbres dans l'allée ;

Dans ce contexte, le mot *plus* est homographes hétérophones. Dans ce contexte le [s] final n'est pas prononcé, car on exprime la négation (absence de quelque chose). Exemple : Il n'y a plus de fleurs (ply).

Autre sens (davantage) : Quand plus signifie davantage, le (s) est prononcé (plys), plus (comparatif) → ajout, quantité supérieure. Exemple : Il y a plus de monde aujourd'hui. (Le brouillard)

2) Rêve/le rêve/rêver

Elle avait fait le rêve

– *Qu'il est doux de rêver !* –

Elle avait fait le rêve

– *Quel doux rêve on peut faire !* –

– *Ah ! on a beau rêver !* –

Dans ce contexte, les mots *rêve/le rêve/rêver* sont des homographes hétérophones. On retrouve notamment dans le texte les phrases suivantes : « Elle avait fait le rêve » et *rêve* est ici un nom masculin (substantif) au singulier, prononcé (ʁɛv). « Qu'il est doux de rêver ! » *rêver* est un verbe à l'infinitif, prononcé (ʁeve). Dans tous ces cas, l'écriture est très proche voire identique. La prononciation change (ʁɛv) pour le nom, (ʁeve) pour le verbe. Le sens change aussi, une chose rêvée (le rêve) ≠ l'action de rêver. Ils appartiennent à deux catégories différentes, lexical (le rêve) : nom qui porte une signification. (La belle au bois dormant)

3) La/là

Crie : Halte-là !

– *Je suis la reine,*

– *Dame la reine,*

Lui dit la reine,

Dans ce contexte, les mots *la/là* sont des homographes hétérophones. Dans ce texte, on retrouve principalement le mot *la* comme dans *la reine* (article défini féminin singulier). Ce mot se prononce (la) et sert à introduire un nom féminin. Cependant, dans d'autres contextes (non présents ici), *là* est un adverbe de lieu, qui signifie « di sana », et se prononce généralement avec une voyelle plus ouverte [la] pour le distinguer de *la* (article), surtout à l'oral dans un registre soigné. (Le petit soldat)

4) Plus

Plus le moindre faisan.

Et soudain plus de loup,

Plus de renard surtout,

Plus de pie, de faisan,

Dans ce contexte, le mot *plus* est un homographe hétérophone. Dans les phrases telles que « Plus le moindre faisan », « Et soudain plus de loup », « Plus de renard surtout », « Plus de pie, de Faisan », *plus* se prononce généralement /ply/ et signifie une négation, indiquant l'absence ou la disparition de quelque chose pour plus de loup signifie plus aucun loup. En revanche, dans d'autres contextes, *plus* peut se prononcer /plys/ lorsqu'il exprime une idée de quantité accrue, comme dans « Il a plus de pommes que toi » (signifiant davantage). (La rose et le marin)

5) Aimait/n'aimait

Une rose aimait un marin.

Le marin n'aimait pas la rose ;

Il n'aimait que le romarin.

Dans ce contexte, les mots *aimait/n'aimait* sont des homographes hétérophones. Dans une phrase comme « Une rose aimait le soleil », *aimait* est la forme affirmative du verbe *aimer* à l'imparfait, se prononçant /ɛmɛ/, exprimant une action passée. Tandis que dans une phrase comme « Une rose n'aimait pas l'ombre », *n'aimait* est la forme négative de ce même verbe à l'imparfait, où la particule négative *n'* est prononcée /n/ avant le verbe, formant ainsi /nɛmɛ/. (La rose et le marin)

6) Sur/sûr

Il partit sur le Marie-Rose,

Mais personne n'est sûr de rien.

Dans ce contexte, les mots *sur/sûr* sont des homographes hétérophones. Dans une phrase comme « Le chat est sur la table », *sur* est une préposition signifiant « au-dessus de », et se prononce /syʁ/ avec une

voyelle brève. Tandis que dans une phrase comme « Il est sûr de lui », le mot sûr est un adjectif signifiant « certain », qui peut se prononcer /sy:ʁ/ ou avec un allongement ou accent tonique. (La rose et le marin)

7) Nous/nos

Puis nous attellerons

N'avons-nous pas, chacune,

Fait de nous des princesses ?

Dans ce contexte, les mots nous/nos sont des homographes hétérophones, car nous (prononcé /nu/) est un pronom personnel à la première personne du pluriel (sujet ou objet). Nos (prononcé /no/) est un adjectif possessif pluriel, indiquant la possession. Ils s'écrivent de façon très proche, mais leur prononciation est différente. (Cendrillon)

LA CONCLUSION

Après avoir analysé toutes les données des 19 poésies de Maurice Carême, nous faisons la conclusion en utilisant le résultat de la recherche ; nous pouvons répondre aux problèmes formulés dans le premier chapitre comme suit :

1. Le type d'homonymes trouvé dans la poésie de Maurice Carême se compose de 3 types sur 58 données. Il est également mentionné que « les homonymes trouvés dans les poésies de Maurice Carême sont vraiment variés ».
2. Le type d'homonyme le plus fréquemment utilisé dans la poésie de Maurice Carême est les homophones hétérographes 18 (43,103%), les homophones homographes 18 (31,103%) et les homographes hétérophones 15 (25,862%). Parmi ces trois catégories, les résultats montrent clairement que les homophones hétérographes sont les plus fréquemment utilisés, avec 25 cas recensés sur un total de 58 occurrences.

Ce type d'homonymes, caractérisé par une prononciation identique mais une orthographe et un sens différents, est largement exploité par Maurice Carême pour enrichir ses poésies sur les plans phonétique et sémantique. En conclusion, les homophones hétérographes représentent le type d'homonymes le plus fréquent dans la poésie.

LES BIBLIOGRAPHIES

Baudelaire, C. (1857). Les Fleurs du Mal. Paris : Poulet-Malassis et de Broise.

Boivin, M.-C. et R. Pinsonneault. 2008. La grammaire moderne : description et éléments pour sa didactique. Montréal : Éditions Chenelière Éducation.

Bonnefoy, Y. (1988). L'Improbable et Autres Essais. Paris : Gallimard.

Chevalier, C. (2021, June 21). "Le dormeur du val" de Maurice Carême translation. frenchtoday. <https://www.frenchtoday.com/french-poetry-reading/poem-le-dormeur-du-val-rimbaud/>

Crystal, D. (2008). A Dictionary of Linguistics and Phonetics. Oxford: Blackwell Publishing.

Dahan, M. (2016). Les tableaux homonymiques, principe d'unité du Cornet à dés de Max Jacob.

Durnea, A. (2022). Les particularités de l'homonymie lexicale. In Sesiune națională cu participare internațională de comunicări științifice studențești (pp. 138-140).

Dzhochka, I. F. (2001). Langue française, 130, 33-41. <https://doi.org/10.3406/lfr.2001.1025>

Farid, G. (2003). Comment résoudre les difficultés orthographiques des homonymes grammaticaux et du participe passé. In El texto como encrucijada: estudios franceses y francófonos (pp. 631-640). Universidad de La Rioja.

Guechi, L. A. (2021). Teaching homophones in FFL at the university. Diakses dari https://www.researchgate.net/publication/353284947_TEACHING_HOMOPHONES_IN_FFL_AT_THE_UNIVERSITY

Gultom, F. E. (2017). Explicating poetry to describe the possible meaning of a poem. Jurnal Bahasa, 28(1), 46. Universitas Negeri Medan.

Houssemayne-Florent, H., & Robinson, A.-F. (2009). Dictionnaire des homonymes. Paris: French and European Publications Inc.

- Jamieson, S. (2016). Analyse qualitative data. Education for Primary Care, 1–5.
<https://doi.org/10.1080/14739879.2016.1217430>
- Maulpoix, J.-M. (2002). La poésie, une éthique de la présence. Mercure de France.
- Sattarova, Z. M., Sattarova, M. S., Bilialova, S. S., & Abliametova, S. M. (2021) Grammatical Homonymy Of Modern Crimean Tatar Language. European Proceedings of Social and Behavioural Sciences.
- Saussure, F. de. (1916). Cours de Linguistique Générale. Paris: Payot.
- Shaba, I. O. (2020). Les problèmes homonymiques dans l'écrit des étudiants de français : Le cas de l'Université Obafemi Awolowo (Skripsi Sarjana). Université Obafemi Awolowo, Nigéria.
- Valéry, P. (1957). OEuvres. Gallimard.
- Walidin, M., Saifullah, & Tabrani. (2015). Metodologi Penelitian kualitatif & grounded theory. FTK Ar – Raniry: Press
- ZAGRE, D. D., & Ayassan, B. A. D. O. (2024). Quelques procédés de création lexicales en Lyèlé, l'antonymie et l'homonymie. Cahiers Africains de Rhétorique, 3(1), 25-35.